

La Fondation "Fonds du sport vaudois" octroie 1'139'900 francs dans sa première séance - virtuelle - de l'année

Chargée de redistribuer la part des bénéfices annuels de la Loterie Romande réservée au sport vaudois, la Fondation "Fonds du sport vaudois" a décidé, dans le cadre de sa première séance de l'année, d'octroyer plus de 1.1 millions aux infrastructures sportives vaudoises. Ce montant se répartit géographiquement sur cinq des dix districts que compte le canton de Vaud.

Le Conseil de fondation du "Fonds du sport vaudois" a eu un copieux menu dans la première séance virtuelle de son histoire - coronavirus oblige - avec pas moins de neuf préavis qui ont fait l'objet d'une lecture approfondie par ses membres. Ce nombre démontre la volonté de cinq communes (Lausanne et Prilly ayant deux objets chacune) et de deux clubs de tennis de mettre au goût du jour leurs infrastructures sportives afin de répondre aux attentes de la population. Cela est d'autant plus important vu le manque de surfaces sportives dans notre canton, révélé par une étude menée en 2016 par le Service de l'éducation physique et du sport, et le besoin fondamental de mouvement démontré par l'impact du confinement actuel.

Les infrastructures sportives suivantes seront soutenues pour un total de 1'139'900 francs :

- **Commune de Genolier** : mise aux normes du terrain de football et remplacement des projecteurs ;
- **Commune de Lausanne** : remplacement de la surface en synthétique du terrain de football du Centre sportif de Grand-Vennes ainsi que de celle de la Zone sportive de Vidy ;
- **Commune d'Oron** : soutien aux gradins de la nouvelle salle de sport triple ;
- **Commune de Prilly** : rénovation et extension des locaux du complexe sportif de la Fleur-de-Lys, réfection de l'éclairage des terrains de football n° 1 & 3 et aménagement d'un terrain multisports ;
- **Commune d'Yverdon-les-Bains** : rénovation et agrandissement du Stade municipal d'Yverdon-les-Bains ;
- **Montchoisi Tennis Club** : rénovation de quatre courts de tennis extérieurs (n° 2, 3, 4 et 5) et installation d'un arrosage automatique ;
- **Montreux Tennis Club** : demande de soutien supplémentaire pour la rénovation des 6 courts extérieurs, de l'éclairage, de la clôture et des vestiaires.

A noter que seuls les projets dont le soutien dépasse 30'000 francs passent devant le Conseil de fondation. Cinq autres projets d'infrastructures, pour un montant de près de 58'000 francs au total, ont été soutenus depuis le début de l'année.

Le Mont-sur-Lausanne, le 7 mai 2020

Informations complémentaires pour la presse :

Marco ASTOLFI – président de la Fondation "Fonds du sport vaudois" – 078 765 60 70

Philippe RUPP – secrétaire général de la Fondation "Fonds du sport vaudois" – 079 733 33 37